

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

En me levant pour proposer l'adoption de l'Adresse en réponse au discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, il me sera bien permis de dire que j'aurais été beaucoup plus heureux si la tâche, qui m'a été confiée dans cette circonstance, l'avait été à un autre sénateur plus en état de s'acquitter de ce devoir que je ne le suis moi-même.

Néanmoins je suis réconforté par la pensée que, bien qu'il y ait dans le discours dont je me propose de parler, certains sujets qui peuvent provoquer une critique honnête et juste, cependant dans l'ensemble, je crois qu'il n'est guère de nature à faire naître une vigoureuse opposition.

Quant à ce qui concerne l'importance politique du Canada, je crois pouvoir, en toute certitude, dire ce soir que notre pays occupe une position plus enviable qu'il ne l'a jamais fait auparavant. Affirmer que le Canada est mieux connu à l'étranger qu'il ne l'a été jusqu'à présent, est bien peu dire. Je pourrais aller plus loin et prétendre qu'il exerce au dehors une influence parmi les nations de l'univers, plus considérable qu'il ne l'a jamais fait jusqu'aujourd'hui; je pourrais même dire que son prestige est aussi grand que celui de quelques-uns des pouvoirs jouissant de leur indépendance.

Puis, en tournant nos regards vers les progrès matériels du Canada, nous y trouvons aujourd'hui des preuves multiples de sa situation prospère. L'ouvrage ne manque à personne désireux de travailler. Si nous consultons les statistiques relatives au mouvement commercial ainsi que les comptes rendus de nos institutions financières, nous en arriverons forcément à la conclusion que la situation des affaires au Canada est aujourd'hui rassurante et prospère. Que le crédit de la Confédération aille sans cesse en s'améliorant, tous, j'en suis certain, l'admettront sans conteste. A preuve, c'est que le dernier emprunt placé sur le marché anglais a été effectué à des conditions meilleures que celles obtenues

pour n'importe lequel de ceux qui l'ont précédé.

Bien que je me sois rallié à la minorité dans cette Chambre, je ne me sens pas néanmoins porté à réclamer en faveur du parti auquel j'appartiens tout le crédit résultant de l'amélioration qui se fait sentir dans la situation du pays; toutefois, il m'est bien permis, honorables Messieurs, d'ajouter un mot, et de rappeler à cette honorable Chambre que les prédictions qui furent faites et répandues à profusion d'une extrémité à l'autre du pays avant l'arrivée au pouvoir de la nouvelle Administration, allant à dire qu'un changement de Cabinet signifiait la ruine pour le pays et le plongerait dans la désolation, ne se sont pas réalisées.

Lorsque j'ai eu pour la dernière fois l'honneur d'adresser la parole à cette Chambre dans une occasion semblable à celle-ci, le Canada avait été invité à se faire représenter à la manifestation connue sous le nom de fêtes jubilaires; je profitai alors de l'occasion pour exprimer ma confiance en disant que dans la personne de l'honorable Premier Ministre de la Confédération, le Canada aurait un représentant qui lui ferait honneur et qui saurait se faire l'habile interprète de toutes les classes et de toutes les croyances religieuses que l'on trouve dans notre pays. Je suis en état d'affirmer ce soir que nos prévisions sous ce rapport n'ont pas été frustrées, car non seulement ici mais même en dehors de cette enceinte, d'une extrémité à l'autre du Canada, les adversaires politiques eux-mêmes de l'honorable sir Wilfrid Laurier sont assez généreux pour reconnaître que sa conduite et ses actes à l'occasion de cette grande démonstration tenue à Londres, ont été de nature à lui mériter des éloges et à faire honneur à la plus importante des colonies de la Grande-Bretagne.

Je ne me propose pas de discuter ce soir les sujets mentionnés dans le discours du Trône, se rapportant à la dénonciation des traités belge et allemand, mais sans tenir compte du résultat de cette mesure prise par la mère-patrie, je tiens à dire ceci, — et nous avons grandement raison, je crois, de nous enorgueillir de ce que nous puissions nous féliciter qu'il en soit ainsi, — c'est que le Gouvernement de la Grande-Bretagne a si hautement apprécié nos efforts ici, au Canada, ayant pour but d'établir un tarif de préférence commer-